

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

DATE DE LA CONVOCATION :	27/09/2024	Nombre de conseillers :
DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION :	27/09/2024	
Date d’affichage du procès-verbal de la séance :		
		En exercice : 13
		Présents : 10
		Votants : 11

L’an deux mil vingt-quatre, le trois octobre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s’est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Luc KOKELKA, Maire.

Étaient présents : Mickaël SÉJOURNÉ – Patrice PRIGENT – Alain GARRIGOU – Kelly RIOU – Marie-Françoise DUVAL - Florence JOURNET - Guillaume CHARDON – Jérôme LEBLOND – Dorothée SELLIER
Formant la majorité des membres en exercice. Arrivée de Mickaël Séjourné à 19h37

Absent représenté : Martine BOURGEOIS donne procuration à Patrice PRIGENT

Absent : Christian GUILLOT – Samuel LEFORT

Secrétaire : Florence JOURNET

1. Délibération 2024-35 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 septembre 2024

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n’ayant été formulée, il soumet alors le procès-verbal à l’approbation de l’assemblée qui l’adopte à l’unanimité.

2. Délibération 2024-36 : Création d’un emploi permanent d’adjoint technique principal 2^{ème} classe

Le Maire rappelle que, conformément à l’article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l’effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en mentionnant sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l’autorité territoriale à recruter. En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l’avis du Comité Social Territorial (CST).

Compte tenu du tableau annuel 2024 d’avancement de grade, il convient de créer un poste d’adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (13 heures).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité

DÉCIDE

- De créer à compter du 1^{er} janvier 2025, un poste d’adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (13 heures).
- D’autoriser le Maire à signer à signer tous les documents nécessaires.



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

- **D'adopter la modification du tableau des emplois** ainsi proposée et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget aux chapitre et articles prévus à cet effet.

3. **Compte-rendu de la Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France (CCPIF)**

Intercommunalité : réalisation du schéma directeur assainissement CCPIF Bonnières – Freneuse attribué au bureau d'études IC Eau.

L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la maison médicale de Bonnières-sur-Seine a eu lieu le 4 octobre 2024.

4. **Compte-rendu des syndicats intercommunaux**

SIVU : Réunion de tous les syndicats à l'intercommunalité, il a été décidé que des études devaient être réalisées de tous les syndicats via un bureau d'études.

SIVOS : La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Il y a 5 classes en maternelle et 8 classes en élémentaire. Une révision de la chaufferie aura lieu le 17 octobre 2024, ainsi qu'une révision de la VMC le 21 octobre 2024.

Les prochains conseils d'école en maternelle auront lieu les :

- Jeudi 7 novembre 2024
- Jeudi 13 février 2025
- Jeudi 6 juin 2025

Les prochains conseils d'école en élémentaire auront lieu les :

- Jeudi 7 novembre 2024
-
-

SIARR : Des travaux de curage de fossés ont été réalisés sur Neauphlette.

SIVSCP : Point syndicat RAS

SICOREN : L'entreprise Engie met en place des avoirs suite à la surfacturation due à une erreur de capteur. Le pré projet est reparti en études.

SEY : La réunion du 19 septembre n'a pas eu le quorum, lors de la seconde réunion du 25 septembre toutes les décisions ont été validées, un projet de faisabilité études géothermiques est envisagé.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

5. Compte rendu des commissions

Espaces verts : : Visite de notre fournisseur de plants, Guillaume Ménival (Lycée Horticole Évreux) le mercredi 25 septembre 2024 : tour de la commune et des massifs avec Éric. Nombreux conseils et « trucs » à l'intention d'Éric.

Dans la perspective d'améliorer encore l'aspect visuel, économique, et pérenne de nos massifs, il va nous établir plusieurs plans de fleurissement.

Le programme d'élagage a été transmis à la CCPIF : Chemin de Mantes, haie Armée du Salut, chemin du lavoir à La Croisette, de la station d'épuration aux passerelles du moulin de l'étang.

Distribution des flyers (tailles des haies) à La Couarde, et où cela était nécessaire.

Prévoir le faucardage autour de l'étang. (Pas sur la totalité, mais reprendre le rythme abandonné il y a 2 ans, c'est à dire 1/3 tous les 3 ans)

Montage de l'abribus de Launay par Éric, Patrice et Gilles.

Développements et projets : Relancer l'étude « Haie Montaise »

Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux : Le tableau électrique forain a été remis aux normes. Une prise extérieure a été installée sous la Halle. Rebouchage des fissures sur les voiries communales.

Urbanisme :

Communication : Les articles pour le bulletin de novembre sont à remettre pour le 11 octobre prochain. Merci de transmettre les suggestions. Penser aux photos de la remise des cartes-cadeaux + Article MDT + fête du village+ photos Réunion le mercredi 16 à 18 h pour relecture et préparation de l'annuel et répartition des tâches.

Accueil de loisirs / vacances scolaires / Mercredis :

Problème sur le logiciel « gestion cantine » pour les inscriptions. La procédure est que les mairies valident les inscriptions de leurs administrés (après vérifications) et les transmettent à la Ligue de l'Enseignement qui leur enverra le lien pour le site « gestion cantine ».

Culture loisirs animation : Visite avec Éric et Pierrette Allain, le 25 septembre du showroom d'Illuminations Services dans l'Eure pour faire le point sur les illuminations de Noël : 4 points seront rajoutés à Launay, ce qui était prévu, mais reporté l'an dernier à cause des travaux : le programme d'équipement de tous les hameaux est terminé. Il ne nous reste plus que 13 décors qui nous appartiennent. Tous ceux qui étaient HS ont été repris par le fournisseur qui se charge du recyclage.

Action sociale :

Les cartes-Cadeaux ont été remises le 31 août en mairie à 6 nouveau-nés. À remarquer : sur les 7 courriers envoyés, 2 familles n'ont jamais répondu = dommage !

Présentation de Anne Depinois, domiciliée rue du Clos d'Agé, qui désire intégrer la CLA.

157 courriers ont été envoyés aux Aînés. Le repas aura lieu le dimanche 16 mars 2025 avec Denis Tellier et son équipe. Question de l'animation musicale ?

Le principe des paniers l'an dernier a bien plu, il est décidé de repartir sur une composition de produits locaux : partage des tâches pour demander des devis pour 80 paniers. Toutes les fournitures ont été commandées pour réaliser les colis le 19 décembre à 14h en mairie. (Sacs, cello, bolducs, plateaux etc...)

Le coût total du panier ne doit pas dépasser 46/47 €.



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

Distribution à prévoir entre le 21 et le 23 décembre.

Une administrée a demandé de l'aide pour remplir sa demande à la MDPH. MB lui a donné un coup de main.

RDV prévu autour du 11 décembre pour aider les membres de la CLA à emballer les cadeaux du Noël des enfants de Neauphlette.

6. Compte rendu des associations

AGMRB : Prochaine assemblée générale le 17 octobre 2024

7. Point état civil

Décès de Monsieur DEVAUX le 30 septembre 2024

Naissance d'Alissio Lisandro Jonathan THURET le 29 août 2024

8. Questions et informations diverses

- Mickaël Séjourné : Concernant la tranchée de déviation peut-on évacuer la terre sur le terrain de l'Armée du Salut ? une demande de faisabilité est à l'étude.

Prochain conseil : jeudi 14 novembre 2024 à 19h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h33

Neauphlette, le 3 octobre 2024

Le Maire,
M. Jean-Luc KOKELKA



Le secrétaire de séance,
Mme Florence JOURNET